

COMME DES CENTAINES DE STAGIAIRES CHAQUE ANNEE REJOIGNEZ NOUS !

Des formateurs qualifiés, des professeurs certifiés
Une équipe à votre écoute pour vous faire progresser
Du matériel adapté à votre projet

En 2015 91 % de réussite sur l'ensemble de nos diplômes!

COMMENT LE GRETA PEUT-IL M'ACCOMPAGNER DANS MES DEMARCHES ?

- En vous proposant un entretien afin de faire un point sur votre projet professionnel
- En vous proposant des tests si nécessaire
- En animant des Ateliers d'aides à la recherche de contrat : comment faire un cv, rédiger une lettre de motivation, se présenter devant les employeurs potentiels, comment cibler les entreprises, comment expliquer les objectifs et les avantages de ce type de contrat pour l'entreprise qui vous recrute.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ NOS CONSEILLERS EN FORMATION

GRETA DE LA REGION HAVRAISE
1 chemin des vallées—BP 83
76700 HARFLEUR
02 35 51 06 51
greta.region-havraise@ac-rouen.fr

<http://greta.ac-rouen.fr>



+ de 90 %
de réussite aux examens !



Réussissez avec l'Alternance!

Le Contrat de Professionnalisation
La solution pour se former à un métier

Déjà plus de 500 entreprises nous font confiance

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance, associant formation pratique en situation de travail dans l'entreprise et formation pratique et théorique en centre de formation.



POUR QUI ?

Si vous avez de 16 à 25 ans

Si vous êtes demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus

DANS QUELLES ENTREPRISES ?

Tous les employeurs y compris les entreprises de travail temporaire, à l'exception de l'Etat, des mairies et autres collectivités locales.

QUEL SERA MON STATUT ?

Vous êtes salarié de l'entreprise et bénéficiez des dispositions de sa convention collective.

Votre contrat de professionnalisation à durée déterminée peut être renouvelé une fois en cas d'échec à l'examen, de maladie, de maternité, d'accident du travail ou de défaillance de l'organisme de formation, ou pour continuer vers une formation supérieure.

QUELLE DUREE ?

La durée du contrat est comprise entre 6 et 24 mois. La durée de formation sera comprise entre 15 et 33 % de la durée totale du contrat à durée déterminée.

(Exemple: 600 heures maximum de cours par an pour un bac ou un BTS)



QUELLE REMUNERATION ?

Age	Vous n'avez pas de bac ou un bac général	Vous avez un bac pro ou un bac technologique
De 16 à 20 ans	629 € net	743 € net
De 21 à 25 ans	800 € net	914 € net
Demandeur d'emploi de 26 ans et plus	85% du minimum conventionnel, au minimum 100% du smic, plus complément de rémunération versé par Pôle Emploi sous certaines conditions	

Salaire net estimatif calculé sur la base du smic au 1er janvier 2016. Ces informations sont générales, des situations particulières peuvent entraîner des dispositions différentes (source INSEE).

POURQUOI CHOISIR LE GRETA ?

Pour nos compétences dans le domaine de formation,
Pour le matériel et les moyens pédagogiques,
Pour le suivi personnalisé,
Pour les méthodes pédagogiques individualisées,
Pour l'étendue de notre réseau d'entreprises partenaires;

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprises, déposez le plus tôt possible votre dossier de candidature, accompagné d'un cv et d'une lettre de motivation. (téléchargeable sur notre site <http://greta.ac-rouen.fr>) C'est l'employeur, une fois votre contrat de travail signé, qui validera définitivement votre inscription au GRETA.